

Conditions générales de l'offre de Vantage PRO Mise à niveau

1. Introduction

Les présentes Conditions générales (« **Conditions** ») régissent la promotion de Vantage PRO Mise à niveau (« **Promotion** ») proposée par Vantage Global Limited (« **Vantage** » ou « la **Société** »), une société enregistrée auprès de la Commission des services financiers de Vanuatu (VFSC) sous le numéro d'enregistrement 700271. En participant à cette Promotion, vous reconnaissez et acceptez de vous conformer aux présentes Conditions.

2. Période de promotion

La promotion est valable du 1er mars 2026 au 30 juin 2026 inclus, selon l'heure du système (« **Période de promotion** »).

3. Admissibilité

Cette promotion est disponible sur invitation uniquement pour certains clients existants dans les pays/régions éligibles qui ne possèdent pas actuellement de compte PRO ECN ou PRO ECN+.

- Les clients qui détiennent déjà un compte PRO ECN ou PRO ECN+ ou qui en ont déjà ouvert un, ne sont pas admissibles à participer à cette promotion.
- Les clients doivent résider dans les pays/régions éligibles.

4. Exigences de participation

Pour participer, les clients doivent :

- Inscrivez-vous à la promotion via le portail client ou l'application Vantage.
- Ouvrez avec succès à un compte PRO ECN ou PRO ECN pendant la période de promotion.
- Seuls les 50 premiers clients admissibles qui remplissent toutes les conditions de participation pendant la période de promotion recevront les récompenses. L'admissibilité est déterminée en fonction de l'heure système, les données enregistrées par Vantage seront considérées comme définitives.

5. Structure des bonus ou des récompenses

Vantage vérifiera l'éligibilité des clients participants chaque mois. Les clients éligibles recevront leurs récompenses dans les 15 jours ouvrables suivant le mois en cours. Les clients éligibles qui ouvriront et mettront à niveau leur compte vers un compte PRO ECN ou PRO ECN pendant la période de promotion recevront :

- Un (1) bon de remboursement de dépôt de 1 000 USD et une (1) carte-cadeau Vantage Plus de 100 USD

Bon de remboursement de dépôt de 1 000 USD :

- Dès réception du ou des bons, les clients doivent remplir les conditions applicables énoncées dans le tableau ci-dessous afin de pouvoir utiliser chaque bon.
- Le bon d'achat peut être utilisé pour votre prochain dépôt. Pour l'utiliser, les clients doivent remplir les conditions suivantes :

Type de récompense	Montant du dépôt minimum	Montant du remboursement	Exigence de retrait
Bon de remboursement de dépôt de 1 000 USD (Dépôt de 3 000 USD, remboursement de 1 000 USD)	3 000 USD	1 000 USD	200 lots

- Les bons sont valables 30 jours à compter de leur date d'émission. Tout bon non utilisé sera annulé après expiration.
- Pour pouvoir retirer leur récompense, les clients doivent effectuer un volume de trading minimum de 200 lots standard de CFD éligibles. Les CFD éligibles incluent le Forex, l'or (XAUUSD, XAUAUD), l'argent (XAGUSD, XAGAUD), le pétrole brut (CL-OIL, USOUSD, UKOUSD) et les cryptomonnaies (BTCEUR, BTCUSD), avec une durée de détention minimale de 10 minutes.
- Vantage se réserve le droit de retirer ou de déduire uniquement le crédit de trading promotionnel (1 000 USD) des comptes qui demandent un retrait sans satisfaire aux exigences de trading.
- Des clauses supplémentaires relatives aux bons sont décrites en annexe.

Carte-cadeau Vantage Plus d'une valeur de 100 USD :

- Les récompenses sont versées mensuellement aux clients éligibles et sont soumises à vérification par Vantage.
- La carte-cadeau Vantage Plus est proposée en partenariat avec GoGift , fournisseur international indépendant de cartes-cadeaux. Vantage facilite la notification des gagnants et donne accès à la plateforme d'échange, mais n'est pas responsable du processus d'échange, de la disponibilité des marques ni de la livraison assurée par GoGift . L'échange est soumis aux conditions générales de GoGift et à la disponibilité régionale.
- Vantage contactera les clients éligibles par courriel dans les 15 jours ouvrables suivant la vérification de leur éligibilité et leur fournira une page de confirmation sur laquelle ils devront saisir et confirmer leurs informations dans un délai de 5 jours. À défaut de réponse dans les délais impartis, Vantage se réserve le droit d'annuler la carte-cadeau.

Les cartes-cadeaux seront traitées et livrées aux clients dans un délai de 7 jours ouvrables après confirmation.

6. Promotions combinées

Cette promotion ne peut être utilisée conjointement avec aucune autre promotion, sauf indication contraire.

7. Disqualification

Vantage se réserve le droit de disqualifier tout participant qui :

- Enfreint l'une quelconque des conditions ;
- Fournit des informations fausses ou trompeuses ;
- Se livre à des activités de négociation suspectes ou à des pratiques de négociation abusives, y compris, mais sans s'y limiter, le surinvestissement, la couverture et/ou toute forme de manipulation de marché.

8. Modification et résiliation

Vantage se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre fin à cette promotion ou à l'une quelconque des conditions générales, à sa seule discrétion. Cela inclut la possibilité de retirer ou de déduire le crédit de trading promotionnel du compte d'un participant et d'annuler tout profit généré grâce à ce crédit. Ces mesures peuvent être prises en cas de violation des conditions générales, de pratiques de trading suspectes ou abusives, ou d'utilisation inappropriée du crédit de trading. Toute mise à jour ou modification sera communiquée par courriel et publiée sur le site web.

9. Lois locales et juridiction

Cette promotion est soumise aux lois et règlements du Vanuatu. En y participant, vous acceptez que tout litige découlant des présentes conditions soit régi et résolu par les tribunaux du Vanuatu.

10. Protection des données et confidentialité

En participant, vous consentez à la collecte et au traitement de vos données personnelles conformément à notre politique de confidentialité.

11. Responsabilité

Vantage décline toute responsabilité en cas de pertes, dommages ou réclamations découlant de la participation à la Promotion. La responsabilité de Vantage relative à la Promotion est limitée dans toute la mesure permise par la loi et ne saurait excéder la valeur totale des récompenses ou avantages offerts dans le cadre de la Promotion.

12. Coordonnées

Pour toute question relative à cette promotion, veuillez contacter l'équipe d'assistance clientèle de Vantage à l'adresse support@vantagemarkets.com.

ANNEXE

Bon de réduction sur dépôt

- Pour consulter les bons obtenus, les clients peuvent appuyer sur l'icône « Profil » de leur application, sous l'onglet « Bons », ou y accéder via le portail client, sous « Bons » dans l'en-tête.
- Pour utiliser le bon :
 - Portail client : Les clients doivent se rendre dans [Fonds > Dépôt] et sélectionner le bon avant de soumettre le dépôt.

- Application Vantage : Les clients doivent se rendre dans [Accueil > Dépôt] et sélectionner le bon avant de soumettre le dépôt.
- Les bons sont émis en dollars américains. Pour les comptes dont la devise de base est autre que l'USD, le montant du bon sera converti dans la devise de base du compte au taux de change en vigueur sur le marché, tel qu'indiqué par les fournisseurs de liquidités de Vantage au moment de l'utilisation.
- Le bon utilisé n'est ni transférable, ni remboursable, et ne peut être échangé contre de l'argent, en totalité ou en partie. Il est valable pour une seule transaction.

DÉFINITIONS

1. **L'heure système** fait référence à l'heure système de MetaTrader (MT), qui fonctionne sur GMT+2 ou GMT+3, en fonction des ajustements de l'heure d'été.
 2. **Le terme « Client admissible »** désigne les clients qui répondent aux critères d'admissibilité pour participer à la Promotion, tels que spécifiés dans les présentes Conditions.
 3. **Les pays/régions éligibles** désignent les pays ou régions où la promotion est accessible aux clients via leur portail client, sous réserve des lois et réglementations locales.
 4. **Un bon d'achat** désigne une récompense numérique personnalisée accordée aux clients éligibles, qui peut être utilisée à l'aide de codes promotionnels via la page des coupons sur le portail client ou l'application.
 5. **Le terme « churning »** désigne la pratique consistant à ouvrir et fermer des transactions sur CFD uniquement pour bénéficier d'offres promotionnelles, plutôt que d'exécuter des transactions basées sur des stratégies d'investissement solides.
 6. **Les activités de négociation suspectes** désignent tout comportement que Vantage, après une évaluation raisonnable, juge susceptible de compromettre l'intégrité de ses services ou de ses marchés, notamment la prise de positions opposées, l'exploitation d'une faible liquidité ou d'écarts de prix, ou le recours à des pratiques abusives. Pour plus de détails, veuillez consulter le Contrat client disponible sur le site web.
-

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Cette promotion s'applique uniquement aux **comptes actifs PRO ECN et PRO ECN+ nouvellement ouverts** (« Comptes éligibles »). Tous les autres types de comptes, y compris les comptes STP, ECN, perpétuels, Premium, sans swap, TradingView, Copy Trading et Cent, ainsi que les comptes en USDT, BTC et ETH, ne sont pas éligibles, sauf mention contraire.
2. Les clients référés par un PAMM/MAM ou un gestionnaire de fonds ne sont pas admissibles à participer aux offres Vantage, sauf indication contraire.
3. Il est interdit aux clients d'utiliser les crédits de trading à des fins de couverture. Vantage se réserve le droit de révoquer tout crédit de trading ou les profits générés par la couverture en cas d'infraction constatée.

4. L'ouverture d'un nouveau compte est soumise aux procédures d'approbation standard de Vantage. Il incombe aux clients de se renseigner sur la législation et la réglementation en vigueur dans leur pays avant de soumettre leur demande.
5. Les clients doivent s'assurer que leurs activités de trading correspondent à leurs préférences individuelles en matière de risque, car cette promotion n'a pas pour but de modifier leur appétit pour le risque ni leur stratégie de trading.
6. Les clients acceptent d'indemniser et de dégager Vantage de toute responsabilité en cas de réclamations découlant de leur participation aux offres, y compris les violations des conditions générales ou des lois applicables.
7. En cas de divergence entre la version anglaise des présentes conditions générales et toute version traduite, la version anglaise prévaudra.